

Le 02 juillet 2019, à 20h00, 9 élus communaux sont présents, sont excusés les conseillers absents dont 3 ont donné pouvoir, puis donne lecture du compte rendu de la dernière réunion, suivent les signatures.

Le Maire informe de l'ordre du jour

### **Adhésion au Caue du Lot**

Organisme public indépendant de conseil, le CAUE (Conseil architectural, urbanisme et environnement) est à disposition des collectivités, ses interventions sont gratuites.

Ses services ont été sollicités sur le projet de la traverse du Port ainsi que pour le stationnement dans le Bourg.

Le conseil vote l'adhésion de la commune au CAUE à hauteur de 100 Euros

### **Jury d'assises**

La liste préparatoire est faite par tirage au sort de 3 noms issus de la liste électorale, un seul sera retenu par le Tribunal, les tirés au sort doivent être âgés de plus de 23 ans. Le tirage au sort doit être public et a été annoncé et publié sur l'ordre du jour de la réunion.

### **Aménagement du fossé sous la tour**

Les services du patrimoine considèrent que le projet d'aménagement d'une aire de stationnement sous la tour est de nature à porter directement atteinte au rempart (monument historique) et qu'il serait préférable de prévoir des travaux de mise en valeur de celui-ci.

### **Saisonniers**

Pendant les congés des employés municipaux, le dispositif de remplacement sous contrat de droit public est validé pour 2019, sur la période estivale afin de maintenir le niveau de service aux administrés.

### **Adressage**

Le maire rappelle que plusieurs zones agglomérées de la commune se sont vues attribuer des numéros et des noms de rues.

Après Vic, la Côte Romaine et les Peyrières, le projet actuel porte sur Capdenac Centre Ouest. Une réunion de concertation avec les administrés du secteur a finalisé le choix des noms de rues.

Le numérotage se fera au mètre depuis le point de départ de chaque rue.

### **Fêtes et cérémonies**

Le Décret N°2007-450 du 25 mars 2007 fixe la liste des pièces justificatives exigées par le comptable à l'appui des mandats de paiement émis pour le règlement des dépenses publiques et plus particulièrement ce qui concerne les dépenses affectées au compte des Fêtes et cérémonies.

Le conseil valide d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies.

### **Stérilisation des chats**

Le Maire donne lecture du message reçu du refuge de Figeac concernant la population intense et en grande détresse de chats à Cavagnac. L'association propose de stériliser huit chats adultes et de les remettre sur le site avec une prise en charge financière de la commune.

Après discussion, le Conseil vote à l'unanimité, une participation financière.

### **Bureaux de vote et emplacements d'affichage**

Le Conseil décide la suppression de l'affichage du bourg, posé contre les remparts et le déplacement de celui de Clayrou qui génère de la nuisance.

### **Avancement des projets**

Traverse du Port: lancement de la consultation des entreprises en prévision des travaux en octobre 2019.

Rues du village: la commande a été passée par le Grand Figeac pour des travaux en fin de saison touristique

Remparts : l'entreprise BOURDARIOS a été retenue pour 324 694.59 € HT pour les deux tranches.

### **Questions diverses**

L'Association Rock'ccitanie lance dès septembre des cours de danses qui auront lieu à la salle des Jardins le mercredi soir à partir de 20h00, la subvention sollicitée servira à couvrir les frais de location régulière de la salle soit 25 Euros par séance.

Après un tour de table, le Maire lève la séance à 22h 15 minutes.